

RÉSUMÉS

AULD, D. A. L. : « An Evaluation of Economic Management at the Provincial Level: The Case of Ontario » : L'Ontario a été la première province à recourir, en 1969, à une politique fiscale à caractère anticyclique. Le présent article passe en revue les dispositions adoptées par cette province de 1969 à 1978 et ses affrontements avec Ottawa. L'auteur évalue l'efficacité de cette politique en estimant l'impact net des mesures relevant de la province. En conclusion, il présente un survol des idées actuelles sur la question abordée et sur le rôle futur des politiques fiscales provinciales.

BUSSIÈRE, Y., R. MARCOUX et M. TESSIER : « Démographie et demande de transport des personnes : méthode de projection élaborée à partir du cas montréalais, 1981-1996 » : L'évolution de la demande de transport des personnes est intimement liée à l'évolution démographique. Le modèle présenté ici, mis au point à partir du cas montréalais pour la période 1981-1996, met en relation l'évolution projetée de la population (croissance faible, vieillissement et déconcentration) et les comportements de transport observés lors de l'enquête origine-destination de 1982. Le scénario à comportements constants permet d'isoler l'impact des facteurs démographiques sur la demande, qui se traduit par une tendance à la baisse de la demande de transport en commun et à la poursuite de la hausse des déplacements en automobile. Cet exemple est suivi d'un examen de l'application possible du modèle dans d'autres endroits.

VINCENT, R. et M. ROSENBERG : « Foreign-Trade Zones: Does Canada Need Them? » : La création de zones économiques sujettes à une réglementation gouvernementale limitée a été proposée comme moyen de protéger les emplois existants et de créer de nouveaux emplois au Canada. Puisqu'il existe déjà un nombre croissant d'études sur les zones d'entreprise au Royaume-Uni, nous avons préféré examiner les zones de commerce extérieur comme modèle possible pour le Canada. Les aspects traités comprennent des considérations théoriques sur l'utilité des zones économiques, le développement historique des zones de commerce extérieur, l'analyse de leur performance au niveau

macro-économique, et le cas particulier du « Buffalo Foreign-Trade Zone ». Étant donné la performance des zones de commerce extérieur aux États-Unis et les initiatives actuelles du gouvernement fédéral au Canada, la création de zones économiques au Canada ne semble pas se justifier, ni comme moyen de préserver les emplois existants dans le domaine manufacturier, ni comme méthode de création d'emplois nouveaux. La valeur des zones économiques dans le développement d'autres secteurs économiques dans les villes post-industrielles reste à démontrer.

MILLER, F. C. : « The Natural Rate of Unemployment: Regional Estimates and Policy Implications » : L'auteur calcule les taux de chômage naturels des régions et se sert de ces estimations pour traiter de l'utilisation de la politique fiscale régionale contre le chômage durant la grave récession de 1982-1983. Son analyse montre que le chômage régional était dû beaucoup plus au mauvais fonctionnement du marché du travail qu'à l'insuffisance de la demande globale. Il en conclut que si le but de la politique régionale avait été de combattre le chômage dans les régions où il était élevé, il aurait fallu viser avant tout à réduire le taux de chômage naturel de ces régions, plutôt qu'à stimuler leur demande globale.

RAYNAULD, J. : « Canadian Regional Cycles and the Propagation of U.S. Economic Conditions » : Les cycles régionaux canadiens ont fait l'objet de plusieurs études. Cependant, les méthodologies retenues ne permettaient pas d'incorporer l'influence primordiale des États-Unis et les liens entre régions. De plus, la plupart des travaux effectués datent du début des années 1970. La présente étude a pour objet de reprendre cette question à la lumière de données plus récentes (emploi total 1966.1-1984.7) et en utilisant une approche (BVAR) qui permet d'incorporer de façon explicite toutes les relations pertinentes. Les résultats montrent que des changements importants sont survenus : contrairement au consensus établi, les mouvements cycliques ontariens sont plus volatils que ceux qui sont observés au Québec et dans les provinces de l'Atlantique. Cela s'explique par une plus étroite relation avec l'activité économique américaine. La Colombie-Britannique demeure une province très instable au point de vue cyclique.